



Siège social :
4 Square Montana
19150 LAGUENNE SUR AVALOUZE

E-mail : fdc19@chasseurdefrance.com

Site Internet: www.chasse-correze.fr

Tél : 05.55.29.95.75

Fax : 05.55.29.95.70

**Fédération Départementale
des Chasseurs de la Corrèze**

Chevrotine

L'arrêté ministériel permettant d'obtenir l'autorisation d'utiliser la chevrotine pour le tir du sanglier en battue collective pour les trois prochaines saisons cynégétiques est paru le 7 juin 2024. La Fédération Départementale des Chasseurs de la Corrèze fait partie des Fédérations qui ont demandé cette autorisation.

Pour ce faire, le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC) doit être modifié. La Fédération des Chasseurs de la Corrèze met tout en œuvre pour que les chasseurs corréziens puissent utiliser cette munition au plus tôt pour la chasse du sanglier. Pour cela, une rencontre avec les services de l'état est prévue dès la rentrée.

Dans l'attente, l'utilisation de la chevrotine reste interdite.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous indiquer à partir de quand et dans quelles conditions vous pourrez utiliser cette munition.

Le 14 Août 2024

Le Président

Robert MADUPUY

